Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215602426-20260511-2026_25-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SEGLIEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE PONTIVY
Le : 13/05/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 11 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de SEGLIEN s'est réuni à la MAIRIE DE SEGLIEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GANIVET Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/05/2026.

Présents : M. GANIVET Laurent, Maire, Mmes : BERNARD Anne-Laure, BIHOES Claire, CHRISTIEN Nathalie, LE FUR Christelle, LE TENNIER Marie, PALISSE Audrey, POTHIER Laure, MM : BROUSSOT Mikaël, CHRISTIEN Mickaël, DHENNIN Pierrick, GUERIN Benoît, POULIZAC Maxime, ROBIC Quentin, THOMAS Jérôme

A été nommé(e) secrétaire : Mme BERNARD Anne-Laure

2026-25 – CCAF : Désignation d'un conseiller municipal titulaire et deux conseillers municipaux suppléants

Monsieur le Maire fait connaître au conseil municipal que Monsieur le Président du Conseil départemental du Morbihan l'a invité à procéder à la désignation d'un conseiller municipal titulaire et de deux conseillers municipaux suppléants, tous appelés à siéger à la Commission communale d'aménagement foncier. Il est précisé que Monsieur le Maire est membre de droit de la Commission.

Se sont portés candidats, les conseillers municipaux ci-après :

M. Mickaël CHRISTIEN, Mme Christelle LE FUR et M. Pierrick DHENNIN

La liste des candidats est ainsi arrêtée :

M. Mickaël CHRISTIEN en tant que titulaire, Mme Christelle LE FUR et M. Pierrick DHENNIN en tant que suppléants

qui sont de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de la communauté européenne, jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité et sont élus au conseil municipal.

Vu les articles L121-3 et R121-18 du code rural et de la pêche maritime,

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215602426-20260511-2026_25-DE

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215602426-20260511-2026_25-DE

➢ **Après en avoir délibéré par 15 voix POUR, le conseil municipal désigne en tant que conseiller municipal appelé à siéger à la Commission communale d'aménagement foncier :**

Monsieur Mickaël CHRISTIEN conseiller municipal titulaire,
Madame Christelle LE FUR conseillère municipale suppléante,
Monsieur Pierrick DHENNIN conseiller municipal suppléant

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/05/2026
Le Maire
Laurent GANIVET

MAIRIE DE SEGLIEN (MORBIHAN)

La secrétaire de séance
Anne-Laure BERNARD